



# AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

Filière Médico-Sociale - Catégorie C

(arrêté d'ouverture n°2018-47 du 14/02/2018)

## AUXILIAIRE DE SOINS TERRITORIAL PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe

Spécialités : Aide-Soignant et Aide Médico-Psychologique

Organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE pour les centres de gestion de la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2018

### CONDITIONS D'ACCES

Le concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'AUXILIAIRE DE SOINS TERRITORIAL PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe est ouvert aux candidats de nationalité française ou ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France, titulaires :

pour la Spécialité AIDE-SOIGNANT :

- du diplôme d'Etat d'aide-soignant
- du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant
- du diplôme professionnel d'aide-soignant
- d'autres diplômes, certificats ou titres mentionnés aux articles L. 4391-1 à L. 4391-4 du code de la santé publique
- d'une attestation d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant délivrée par le Préfet de Région aux candidats titulaires d'un diplôme européen reconnu comme équivalent au diplôme d'Etat d'aide-soignant
- d'une autorisation d'exercer la profession d'aide-soignant en France.

pour la Spécialité AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE :

- du Diplôme d'Etat d'Aide Médico-psychologique
- du diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social
- d'une décision favorable rendue par la Commission d'équivalence de diplôme du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Conditions dérogatoires :

- Concours ouvert aux mères et pères élevant ou ayant effectivement élevé au moins trois enfants
- Concours ouvert aux sportifs de haut niveau, figurant sur la liste des sportifs de haut niveau fixée chaque année par le ministre chargé de la jeunesse et des sports.

Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier après 1971 ou du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique après 1979.

### PERIODE D'INSCRIPTION

### DATES DES EPREUVES

### NOMBRE DE POSTES OUVERTS

Retrait des dossiers :  
Du 13 mars au 11 avril 2018 inclus  
Date limite de dépôt des dossiers :  
19 avril 2018

Epreuve orale d'admission :  
à partir du  
11 octobre 2018

### LIEU DES EPREUVES

Centre de Gestion - TULLE

Spécialité AIDE-SOIGNANT :  
78 postes  
Spécialité AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE :  
12 postes

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Pré-inscription en ligne sur le site internet du Centre de Gestion à l'adresse :  
[www.cdg19.fr](http://www.cdg19.fr)  
(rubrique : concours ; préinscription et calendrier)

Retrait du dossier sur place aux horaires d'ouverture du Centre de Gestion de la CORREZE  
(Tél. : 05.55.20.69.41)

Par voie postale : adresser une demande écrite de dossier (accompagnée d'une enveloppe format A4, affranchie au tarif lettre en vigueur (100 grs) et libellée aux nom et adresse du candidat) à :  
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORREZE  
19C route de Champeau - CS 90208  
19007 TULLE CEDEX